



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Qui est-il ?

Nom latin : *Erinaceus europaeus*

Ordre : *Erinaceomorpha*

Famille : Erinaceidae

Taille : 20 à 30 cm (piquants : environ 3 cm)

Poids : 0.4 à 1.4 kg (poids inférieur de 30% à la fin de l'hibernation)

Habitat :

En ville ou à la campagne, il s'installe partout où il peut trouver un abri (haie, forêt, buisson, tas de bois...) et de la nourriture (lisière, tas de compost, de feuilles...).

Le hérisson est une espèce sauvage qui cohabite avec l'Homme. La dégradation de son habitat d'origine l'a incité à se rapprocher des Hommes. La présence de corridors écologiques et de passages dans les clôtures ou murets lui permettent de se déplacer à la recherche de nourriture.

Alimentation :

Nocturne, il chasse dès le crépuscule des escargots, limaces, chenilles, araignées, sauterelles, criquets, hannetons, œufs, fruits, baies, etc. Plus rarement, il chasse des serpents, lézards, rongeurs, batraciens ou oiseaux nichant au sol.

Il se sert de son odorat et de son ouïe pour chasser. Il est capable de sentir ou d'entendre une proie enfouie dans le sol. Il fait beaucoup de bruit quand il mastique sa nourriture. Il peut s'énerver bruyamment et gratter fortement le sol ou les feuilles et déplacer la terre à quelques mètres.

A l'approche de l'hiver, il stocke la nourriture sous forme de réserves adipeuses (graisses) pour pouvoir hiberner jusqu'au printemps.

Cycle de vie :

Hibernation

Il hiberne, quand les températures sont inférieures à 10°C, dans un endroit à l'abri du froid et du vent, dans un tas de bois, de feuilles mortes, ronciers, au fond d'une grange, à l'intérieur d'un « nid » de mousse et autres végétaux, ...

Sa température, habituellement de 35.4°C, chute l'hiver à 4°C. Il peut se réveiller brièvement lorsque sa température

devient trop basse et retrouver sa température normale. Son corps agit alors comme une alarme naturelle qui l'empêche de mourir de froid ; à chaque réveil, il puise néanmoins dans ses réserves, ce qui peut lui être fatal.

Quelles que soient les conditions climatiques, le réveil définitif a lieu en avril.

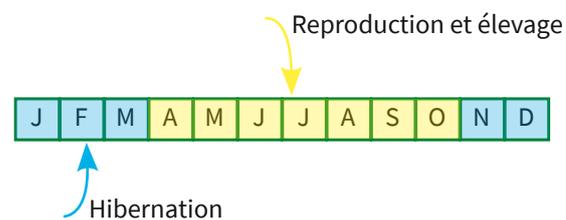
Reproduction

Le mâle et la femelle se rencontrent au printemps à la sortie de l'hibernation et occupent rarement le même nid. La saison de l'accouplement se prolonge jusqu'en septembre. La gestation dure 5 à 6 semaines, d'avril à septembre.

Élevage (1 à 2 portées par an, 4 à 7 petits par portée)

Les petits naissent de mi-mai à mi-octobre. Les femelles s'occupent seules des petits et les allaitent durant 4 semaines. A 11 jours, les petits se mettent en boule. A 22 jours, ils sortent du nid. Ils peuvent émettre un sifflement à la recherche de leur mère. De 4 à 6 semaines, ils sont sevrés.

Le jeune hérisson devient adulte au printemps suivant.



Prédateurs naturels : La buse variable, le grand-duc d'Europe, la chouette hulotte, le blaireau européen, le renard roux...

Menaces : Routes, piscines, feux de feuilles, granulés anti-limaces ou anti-fourmis, tondeuses, fourches, filets de protection, cavités pièges (boîte de conserve vide, tuyauterie non bouchée...), ...

Parasites : Puces, tiques, vers (intestinaux, pulmonaires).

La LPO en action



Par le biais du programme Refuges LPO, la LPO propose aux propriétaires de jardins d'aménager des habitats ou de disposer de gîtes utiles aux hérissons.

Que dit la loi ?

Les hérissons d'Europe et leur habitat sont protégés par l'article L.411-1 du code de l'environnement et par l'Arrêté du 23 avril 2007 ainsi que son arrêté modificatif du 15 septembre 2012 fixant la liste des mammifères terrestres protégés en France.

Tout acte de destruction des individus ou de leur site de reproduction est passible de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende, selon l'art. 415-3.

Il arrive que...

...Qu'il y ait des tiques ou des puces sur le hérisson.

Un hérisson, même en bonne santé, peut avoir des tiques. Tous les mammifères sont porteurs d'ectoparasites et ne sont pas pour autant en détresse. Les tiques ou les puces présentes ne changeront pas d'hôtes et n'infecteront pas les chiens et chats.

...Un hérisson se noie dans une piscine ou une mare.

Le hérisson aime se baigner, mais il risque de mourir d'épuisement quand il ne peut pas sortir des bassins aux parois abruptes et lisses.

...Un hérisson soit délogé de son nid.

En nettoyant son jardin, il arrive de trouver, de déranger, voire détruire, un nid de hérisson. Vous pouvez l'aider à construire, ou reconstruire, son nid.

...Un hérisson soit victime du jardinage.

Les pesticides, insecticides et raticides peuvent empoisonner directement ou indirectement le hérisson. Au printemps ou à l'automne, la première tonte ou les brûlis de feuilles peuvent le piéger.

...Un hérisson mange les œufs de mes poules.

En allant chercher les œufs de vos poules, il est rare, mais possible, de ne trouver que les coquilles vides, sur place, avec quelques traces de dents rapprochées. Il peut aussi s'agir d'un vol de fouine, de putois ou de belette...

Les solutions



J'ai trouvé un hérisson, que dois-je faire?

1- Appréciez la situation

a. **La situation est normale** si vous trouvez un hérisson :

- en centre ville. C'est un animal opportuniste et un peu charognard qui trouve plus facilement de la nourriture en ville et moins de prédateurs,
- en pleine nuit,
- en hiver, dans mon garage, dans les pots de fleurs, sous les terrasses où il hiberne,
- en journée, il peut se déplacer d'un site à un autre avec ses petits.

b. **La situation est peut-être anormale** :

- un hérisson immobile en pleine journée: observez pendant une heure s'il se déplace sans le déranger,
- vous trouvez des jeunes aux yeux ouverts et avec des piquants qui se baladent seuls. Attendez de voir si la mère revient.

c. **La situation est anormale et il faut vite réagir quand** :

- l'animal est blessé,
- le hérisson est infecté: présence de mouches et/ou d'œufs et de larves,
- en journée, l'animal se met difficilement en boule et bouge très peu.

2- Récupérez le hérisson seulement si la situation est anormale.

Préparez un carton troué avec une litière de journaux et un tissu en polaire. Attrapez et installez le délicatement à l'intérieur. Gardez le dans une pièce au calme et contactez rapidement un centre de sauvegarde de la faune sauvage. Il est important de **ne pas nourrir ni hydrater** l'animal, cela peut aggraver son état.

3- Des tiques sont visibles sur le hérisson

La présence de tiques sur un hérisson n'est pas forcément signe de détresse. Il est important de vérifier que l'animal a un comportement "normal" et qu'il n'est pas prostré ou apathique. S'il se déplace normalement et ne montre pas de signes évidents de difficultés, il ne faut pas intervenir.

4- Évitez de nourrir le hérisson qui s'installe dans votre jardin ;

avec du lait et du pain, cela lui donne des diarrhées mortelles. Le nourrir peut aussi le rendre dépendant de l'Homme et inapte à trouver lui-même sa nourriture. Nourrissez-le uniquement en cas de disette prolongée (sécheresse, canicule) ou si c'est un jeune à l'approche de l'hiver.

Pour éviter les noyades, vous pouvez fixer une planche de bois rugueuse ou avec un grillage, à demi-immersée, de manière inclinée. Le hérisson pourra se hisser hors de l'eau.

Les hérissons sont des auxiliaires des cultures, ils mangent les limaces et autres invertébrés et sont donc très sensible aux insecticides. **Les alternatives aux anti-limaces chimiques** peuvent être : cendre, marc de café, sable, coquilles d'œufs pilées, aiguilles ou écorces de pins, etc.

Pour éviter qu'un hérisson ne vienne manger les œufs de vos poules, vous pouvez condamner l'accès du poulailler au hérisson tout en maintenant l'accès pour vos poules en enlevant la rampe d'accès par exemple (les poules pouvant sauter ou voler), surélever les nids, fermer le poulailler le soir ou récupérer les œufs tous les soirs.

Contacts et informations complémentaires

LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort Cedex lpo@lpo.fr 05 46 82 12 34



Ce document a été édité par la LPO France
Rédaction par Quentin de Guilhermier et Florine Blaevoet
Relecture par Anne-Laure Dugué, Nicolas Macaire, Léa Autret et Benoît Viseux (LPO)

illustrations © Cécile Rousse



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ